

Rendez-vous des employeurs culturels

jeudi 28 janvier 2021, par [lpe](#)

Pour répondre aux questions des entreprises culturelles, L'A. - Agence Culturelle Nouvelle-Aquitaine - organisent LES RENDEZ-VOUS DES EMPLOYEURS CULTURELS.

Prochains rendez-vous (en visioconférence) :

- Jeudi 28 janvier, à 10h pour les acteurs culturels de la Vienne et des Deux-Sèvres. Inscription : [suivez ce lien](#)
- Vendredi 26 février, à 10h pour les acteurs culturels des Landes et des Pyrénées-Atlantiques
- Mardi 1er Juin (horaire à confirmer) pour les acteurs culturels de La Gironde

Depuis le début de l'épidémie, les entreprises et les professionnels de la culture sont parmi les plus impactés par les mesures sanitaires. Ces entreprises et leurs salariés (qu'ils soient permanents ou intermittents) sont pour beaucoup dans des situations difficiles.

En complément des soutiens financiers des pouvoirs publics et dans l'attente d'une réouverture des lieux culturels, la période implique d'avoir un (très) bon niveau d'information pour s'orienter parmi les aides de l'Etat et des collectivités, d'adapter les compétences dans certaines équipes, d'interroger les choix stratégiques des structures ou de sécuriser et renforcer les rapports employeurs/employés.

Pour faciliter l'accompagnement, l'orientation et le conseil aux entreprises culturelles, L'A. organise donc une série de rencontres professionnelles, dans chaque département de la région, en visioconférence. Ces rencontres sont destinées aux entreprises culturelles, tout particulièrement les personnes en charge de la direction, de l'administration et/ou de la gestion de la structure.

Ainsi, les profils administratifs, mais aussi les gérants de sociétés ou les gouvernants (membres du bureau ou du conseil d'administration) et bénévoles des associations sont invités à participer à ce temps de réunion (compagnies, lieux culturels, associations, coopératives, etc.).

Ainsi, ces rencontres permettent une prise de contact direct avec les conseillers des organisations suivantes :

- AFDAS (opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.)
- POLE EMPLOI CULTURE SPECTACLE (établissement public à caractère administratif chargé de l'emploi des professionnels du spectacle)
- Les chargés de mission DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et Opale (centre de ressource DLA culture)
- L'A. (Agence Culturelle Nouvelle-Aquitaine).

Seront également présents pour les rencontres suivantes :

- le 28 janvier : Le service culturel du Département des Deux-Sèvres
- le 26 février : le service culturel du département des Pyrénées-Atlantiques, Profession sport et loisirs et France Active